



## **INDEMNITE DU TRESORIER**

Le Conseil décide d'attribuer l'indemnité de Conseil au nouveau Receveur Municipal au taux de 100 %.

## **SINISTRE**

Le Conseil accepte d'encaisser un chèque de 2 058.01 € émis par les assurances SMACL pour le remboursement du sinistre à la salle polyvalente suite à la tempête du 28 février 2010.

## **CONTROLE DE LEGALITE : cession de terrain à Brennus Habitat**

Le contrôle de légalité ayant émis une remarque concernant la cession à titre gratuit à Brennus Habitat d'une parcelle communale, les élus prennent acte que 20 % minimum des logements construits dans le cadre du projet global d'aménagement « Les Chaponnières » seront des logements sociaux.

## **FINANCES**

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 4 du Budget Principal : Intégration d'un chemin situé dans le patrimoine communal. Le Maire est chargé de procéder aux écritures comptables et d'ouvrir les crédits nécessaires.

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
Terrains nus				2111	H.O.	115.20
Autres immobilisations corporelles				2188	H.O.	100.00
Investissement dépenses						215.20
	SOLDE	215.20				
Produits des cessions d'immobilisation				024	H.O.	100.00
Dotation				1021	H.O.	115.20
Investissement recettes						215.20
	Solde	215.20				

Le Conseil adopte également la décision modificative n° 1 du service de l'eau

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
Emprunts en euro				1641	H.O.	100.00
Matériel roulant	21571	H.O.	15 000.00			
Autres immobilisations corporelles				218	H.O.	14 900.00
Constructions						
Investissement dépenses			15 000.00			15 000.00
	SOLDE	0.00				

## **RESTAURANT SCOLAIRE**

### **\* Convention pour analyse des repas**

Le Conseil Municipal accepte de signer un devis avec le Laboratoire EUROFINIS SCIENTIFICS pour les analyses alimentaires. Le montant annuel des prestations est de 546.60 € H.T.

### **\* Vente d'un laminoir**

Le Conseil Municipal accepte d'encaisser un chèque de 300 € pour la vente de ce matériel.

## **PERSONNEL**

### **\* Convention de formation BAFD**

Une convention est signée avec le Service Technique pour les Activités de Jeunesse (S.T.A.J) de Tours concernant une formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) pour un montant de 358 €.

### **\* Mutualisation des Formations avec la Communauté de Communes du Sénonais**

Une convention est signée avec la Communauté de Communes du Sénonais afin de mutualiser les formations du personnel de l'ensemble des Communes.

Cette mutualisation a pour but de faciliter la mise en place de groupes homogènes des demandeurs de formation et d'obtenir des économies d'échelle auprès des organismes titulaires des marchés.

## **ECOLES**

Une convention avec les Cars Moreau est signée pour une durée de 10 mois. Elle concerne les transports à la piscine des élèves des écoles primaires. Le prix du service est fixé à 58.50 € l'aller retour.

## **DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 1036 € auprès du Conseil Général de l'Yonne concernant l'aménagement de la cour de l'école maternelle et d'une rampe d'accès au bâtiment. Ces travaux sont liés à l'ouverture d'un deuxième lieu d'accueil de garderie. Le coût des travaux s'élève à 4 143.00 € H.T.

## **GRDF**

La redevance d'occupation du domaine public par Gaz Réseau Distribution France est réactualisée pour 2010 soit 578.74 €

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Des travaux supplémentaires ont été réalisés par l'entreprise FONTAINE (suite à la demande du Bureau d'Etudes Techniques charpente bois) sous les cloisons bois intérieures pour un montant de 975.71 € H.T.
- Un nouveau bail est signé avec Monsieur Eric MARTINEAU/EURL ORCH'IDEE pour la location du salon de coiffure avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2010.
- Le Maire présente au Conseil le devis de Fun Ramp d'un montant de 9 823.94 € T.TC concernant la réparation de la rampe de skateboard. Vu le montant élevé du devis, le Conseil demande que soient étudiées d'autres solutions.
- Projet d'aménagement d'une piste cyclable entre Villeneuve la Guyard et Migennes en bordure de l'Yonne : le Conseil Municipal donne un accord de principe pour créer et intégrer un établissement public, avec une préférence pour un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). Les élus se prononcent vivement en faveur d'une voie goudronnée.
- Site internet : Le Conseil décide la modernisation du site internet gron-en-bourgogne.fr. Le devis de Mathieu BIERY d'un montant de 1900 € est accepté.

## **QUESTIONS DIVERSES**

René VIRATELLE et Jean-Paul ROUX font le point sur l'avancement des travaux d'enfouissement des fils électriques rue des Grands Barreaux.

Françoise HUYSMAN demande que soit étudiée la possibilité de mettre une main courante dans la descente du chemin qui mène à la rue du Puits du Vau.

Dany GREGOIRE aborde le manque de visibilité au carrefour rue des Fours/rue de la Croix Jacquelin pour les véhicules qui entrent dans la Commune. Une grande vasque de fleurs située sur le trottoir en est la cause.

Martine BOULAY propose d'insister pour que les employés communaux portent des gilets de sécurité sur la voie publique.

Stéphane PERENNES informe que dans la rue de la Côte aux Oies, une tranchée faite dans la chaussée n'a pas été remise en état correctement.

Jean-Paul ROUX propose aux élus disponibles le 30 septembre 2010 à 14 H d'aller chercher du matériel pour le Mali à Saint-Clément.

Dégradations dans GRON : Le Maire informe les élus que des dégradations sont faites régulièrement dans la Commune depuis 3 ou 4 mois. La gendarmerie sera informée.

Tableaux lumineux indiquant la vitesse des véhicules : Alain CHAPLY intéressé par ce projet étudie différents devis qui seront adressés par mail aux élus.

La séance est levée à 22 H 50.

Le Maire,  
Gilles MILLES.